

# La Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme et l'évolution de l'État de droit en Côte d'Ivoire (1987-2012)

**Dr Nahoua Karim SILUE,**  
Enseignant-Chercheur,  
Département d'Histoire,  
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.  
email : nahoua26@yahoo.fr

## Résumé

Créée le 21 mars 1987 dans un contexte politique hostile à son avènement, la Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) avait pour objectif principal d'œuvrer en faveur d'un État de droit en Côte d'Ivoire. Son engagement se résumait essentiellement par l'exécution de plusieurs actions sur le terrain dans le but de garantir et promouvoir les droits civils, politiques et socio-économiques des citoyens. À son apogée, les actions de la Ligue ont permis à la Côte d'Ivoire de connaître une évolution de l'État de droit, d'où la mise en place définitive d'une Commission Nationale des Droits de l'Homme le 13 décembre 2012, mais aussi, et surtout l'adhésion du pays au Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies.

Mots clés : État de droit, démocratie, Ligue, Côte d'Ivoire, Homme, Ivoirien, politique.

## Abstract

Created on 21 March 1987 in a political context hostile to its advent, LIDHO's main objective was to work for the rule of law in Ivory Coast. Its commitment was essentially achieved through the implementation of several actions on the ground to guarantee and promote the civil, political and socio-economic rights of citizens. At its peak, the actions of the League have allowed Ivory Coast to experience the evolution of the rule of law, hence the establishment of a final National Commission on Human Rights on December 13th 2012, but also and especially the country's accession to the United Nations Human Rights Council.

Keywords: State of Law, Democracy, League, Côte d'Ivoire, Human, Ivorian, Politics.